



Enjeux éthiques des sciences et recherches participatives

9 et 10 novembre 2022
A Bordeaux

INRAE



université
de BORDEAUX

URFIST
bordeaux

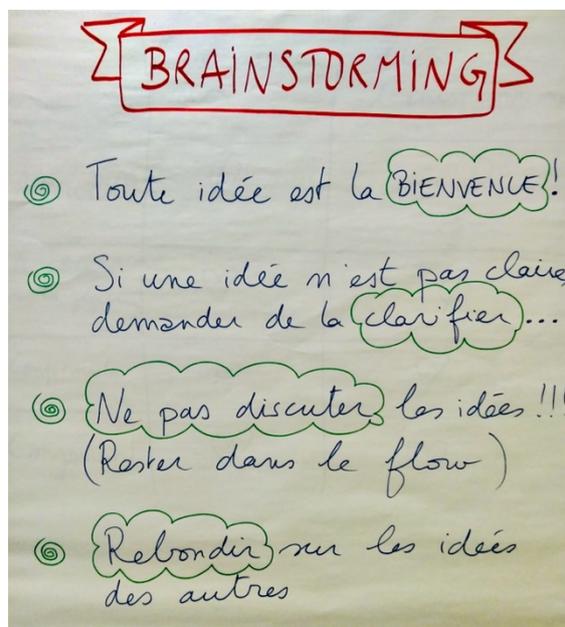
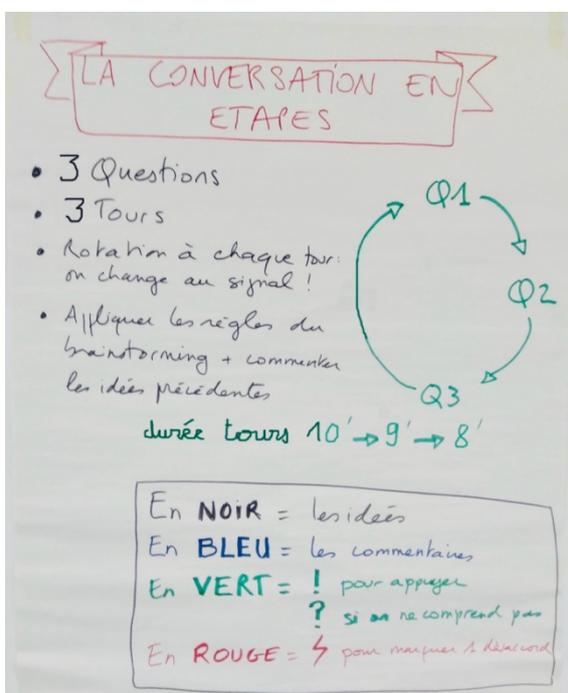
Restitution de l'atelier n°3 : Les enjeux éthiques des sciences et recherches participatives (SRP) pour les institutions

La matinée du 10 novembre 2022 a permis le prolongement de la réflexion initiée la veille avec trois spécialistes des enjeux éthiques des SRP dans les domaines de la santé, de l'environnement, et des sciences politiques et sociales. Trois ateliers ont ainsi été organisés autour de témoignages et de retours d'expériences, ciblant ces enjeux aux échelles de l'individu, du projet de recherche et de l'institution.

Le troisième atelier s'est tenu autour des **enjeux éthiques des SRP pour les institutions**. Il a réuni deux groupes successifs et a mis au travail les participants, après un rapide rappel des définitions de l'institution et des SRP par les co-animateurs, autour de trois questions :

- Jusqu'où l'institution doit intégrer les SRP dans l'**évaluation** des chercheurs, des équipes, de la recherche ?
- Jusqu'où l'institution doit reconnaître la **diversité des productions** issues des SRP ?
- Jusqu'où l'institution doit accompagner et/ou soutenir l'évolution des formes de **financement** des SRP ?

La méthode de co-construction utilisée, affichée en salle, était celle de la « **conversation en étapes** », en suivant les principes du **brainstorming**.



Ce document propose une **synthèse des productions** des participants sous forme de tableaux puis **compile les paperboards** ayant permis cette dernière.

Question 1

Jusqu'où l'institution doit intégrer les SRP dans l'évaluation des chercheurs, des équipes, de la recherche ?

| Idée/Principe | Exemple/Remarque |
|---|--|
| Tenir compte du temps long (et non uniquement du nombre de publications) | |
| Tenir compte de la diversité des productions | |
| Na pas faire primer les éléments d'évaluation quantitatifs sur les éléments qualitatifs | Supprimer le facteur h |
| Définir ensemble (parties prenantes du projet de recherche) au départ des critères d'évaluation adaptés et donc se mettre d'accord sur les livrables et impacts attendus | Deux dimensions : (1) auto-évaluation avec critères propres au projet, (2) critères communs à différents projets pour comparabilité |
| Tenir compte des SRP dans l' évolution de carrière des chercheurs et des collectifs comme un élément à part entière | |
| Intégrer les parties prenantes les plus concernées et pertinentes des projets du SRP dans l'évaluation des chercheurs (avis consultatif seulement), équipes et projets. | |
| Revoir les critères HCERES en comité mixte scientifique avec académiques et TSR/associations | Faire travailler parties prenantes au HCERES pour travailler sur des critères |
| Inclure dans les comités des évaluateurs en compréhension des démarches SRP, avec financements ou décharges pour le TSR | |
| Travailler les combinaisons/articulations entre recherche classique et SRP | Y a-t-il dichotomie ? |
| Éviter les effets d'affichage | Justifier l'intégration de la participation, en préciser le degré d'intégration |
| Autoriser des formes d'exploration sur les protocoles de SRP | Laisser le temps du brainstorming sans l'évaluer Valoriser et reconnaître le temps de l'expérimentation/l'exploration dans la mise en œuvre |
| Adapter l'évaluation individuelle des chercheurs aux différentes échelles de l'institution (organisme, labo, individu) | Intégrer dès la fiche de poste (attention alors aux outils et formations nécessaires, pour ne pas être dans l'affichage) |
| Outiller l'institution pour capter les besoins de la société | |

Question 2

Jusqu'où l'institution doit reconnaître la diversité des productions issues des SRP ?

| Idée/Principe | Exemple/Remarque |
|--|--|
| Se référer aux recommandations du conseil scientifique CNRS sur le sujet | |
| Recenser la diversité et le rôle des acteurs, des productions, et leurs limites éthiques dans le cadre de la diffusion | Peut-on diffuser un compte-rendu de réunion ? |
| Identifier les structures-ressources et garantir leur crédibilité scientifique | Est-ce le rôle de l'institution ? Est-ce un préalable ? |
| Savoirs produits doivent être soumis aux mêmes critères d'évaluation , participatifs ou non. | Pourquoi ne pas imaginer d'autres critères ? |
| Financer des projets de sciences, technique, société sur les SRP | |
| Mettre en valeur des productions hors publications/rapports qui montrent l'effectivité de la démarche, et intègrent la diversité des productions mobilisant partenaires, citoyens, associations, participants, etc. | 1. Recherche-crédation, BD, théâtre, performances, expo, co-écriture, articles vulgarisation, productions non-écrites 2. Il faut des productions dont le HCERES se saisisse. Enjeu de visibilité, de reconnaissance dans les carrières. |
| Penser des grilles de valeurs / de mesure d'impacts (désaccord terminologique) des productions pour financements futurs | |
| Outiller, décharger, financer les scientifiques et les autres citoyens pour la diffusion des résultats des SRP | Audio-visuel, art, podcasts |
| Être attentif au risque de saturation des chercheurs, s'appuyer sur des tiers-lieux avec financement dédié | |
| Assurer les conditions matérielles pour que les parties prenantes participent à la production. | Rémunération, droit d'auteur |
| Augmenter le nombre et diversifier les types production dans HAL | 1. Pour rendre visible mais pas pour l'indexation et l'évaluation 2. Attention : ne permet pas d'accueillir la diversité (podcasts, vidéos). Pourquoi cette centralisation ? Trop normatif ! |
| Prendre en compte les impacts sociétaux comme une production de la recherche | |
| Accepter l'obsolescence . Tout n'est pas à tracer et archiver ! | |

Question 3

Jusqu'où l'institution doit accompagner et soutenir l'évolution des formes de **financement** des SRP ?

| Idée/Principe | Exemple/Remarque |
|--|---|
| Financer à taux égal les différents partenaires de recherche , y compris la société civile, les associations... | 1. Les associations pourraient intégrer les instances universitaires 2. Accepter que le partenaire ne contribue pas financièrement (la société civile n'apporterait pas de co-financement) |
| Laisser la possibilité de faire de la co-recherche sur tous les appels à projets | 1. Attention : ne doit pas créer de nouveaux cadres normatifs trop forts avec injonction ! 2. Critères des AAP peu adaptés, crainte des labos, problème légal de mise en concurrence lorsque l'association partenaire devient prestataire |
| Financer le travail d'amorçage et d'intermédiation des co-recherches : créer des postes d'intermédiation dans la recherche, ou des prestations | 1. Inscrit au budget initial de l'université, des collectivités territoriales ? 2. Attention : aux obligations de contrôle hiérarchique sur les interactions que cela pourrait induire |
| Financer le travail de long terme, assurer un financement récurrent | |
| Créer de nouveaux formats de coopération pour le financement : accepter que cela sorte des cadres habituels | |
| Penser aux acteurs non structurés légalement | La structure d'intermédiation peut servir de représentant légal |
| Encadrer, sélectionner les conventions de mécénat (conflit d'intérêts, limite de l'affichage) | |
| Financer des SRP par les fondations des institutions (contrôle des conflits d'intérêt, éthique des partenariats) | |
| Faire du lobbying auprès des financeurs publics pour favoriser les projets de SRP | Collectifs mixtes, signataires chartes, vers structures porteuses comme ANR, Ministères, Régions |
| Développer les financements internes et pérennes | 1. Renforcer les compétences en métiers support/animation/etc. 2. Inciter le montage de projets (amorçage, etc.) 3. Valoriser l'engagement (primes) |
| Remettre en place le FONGEP-Recherche | 1. Pour impliquer des partenaires dans la durée (jusqu'à 9 ans) en les intégrant à un guichet de financement 2. Besoin de lobbying pour les remettre en place 3. Attention : si collaboration avec chercheurs uniquement |
| Soutenir des projets externes à l'académie (acteurs académiques financeraient projets auxquels ils ne prennent pas part), favoriser le soutien des projets issus de la société civile par la création d'espaces dédiés | Pas envisageable à ce jour |
| Pérenniser des Nouveaux Commanditaires Science | Dispositif « FdF » et Ateliers des jours à venir |

① Jusqu'où l'institution doit-elle intégrer les SRP dans l'évaluation des chercheurs, des équipes et de la recherche ?

Définir des

Quels critères ~~pour~~
HCERS pour évaluer les
SRP ? Ne savent pas faire.

↳ avoir les critères en comité mixte scientifique (Académiq) ^{aux #}
et du TDR, associations... ⇒ partie prenante au HCERS par travailler critères

Inclure dans les comités des évaluateurs en compréhension

des démarches SRP
ou si financé par le T.S.R. ou décharges

Travailler les articulations entre
recherche "classique" et SRP ? ^{y'a-t-il de la synergie?}
(C' combiner les approches SRP et classique au sein d'un projet / équipe)

⚠ Éviter les effets d'affichage!

⇒ Justifier l'intégration de la participation. → en précisant le degré d'intégration

Autoriser des formes d'exploration

~~sur~~ ~~sur~~ sur les protocoles de SRP !

→ Laisser le temps du brainstorming sans l'évaluer

→ Valoriser et reconnaître le temps de l'expérimentation / l'exploration dans la nuit en oeuvre

~~Adaptation~~

Adaptation l'évaluation individuelle des chercheurs

aux échelles de l'institution (organismes, labos, indiv)

SRP fait partie du plan de carrière, doit être reconnu

(do fiches de poste?)
A affichage,
B outils / formations nécessaires

• C' l'institution capte les besoins de la société?
⚠ ici on n'est pas dans l'éval. des chercheurs

→ en amont de la recherche, réduire les rapports de pouvoir chercheurs / non chercheurs

① Jusqu'ou l'institution doit intégrer les SRP dans l'évaluation des chercheurs, des équipes, de la recherche?

Tenir compte du temps long !!
↳ par ex. sur nb de papiers avec guillemets d'ind.

Tenir compte de la diversité des productions!

Les éléments d'évaluation quantitatifs ne doivent pas primer sur les éléments qualitatifs ensemble au départ

Faut-il Définir des critères adaptés? !!
parties prenantes d'évaluation du projet de recherche
↳ pour chaque projet? ou auto-évaluation/projet

Em tenir compte dans l'évolution de carrière de chercheurs et de collectifs comme un élément (valoriser) à part entière (et pas secondaire)!

Intégrer (toute) les parties prenantes des projets de SRP dans l'évaluation de chercheurs équipes

AVIS CONSULTATIF

les + concernés, patients... (agriculteurs, patients...)
agricultrices patients

part + DU PROJET.

Question des impacts (y compris sociaux... ex post)

* se mettre d'accord ensemble sur livrables attendus et impacts

② 2 dimensions
— auto-éval / critères par partie prenante de chaque projet
— critères communs pour comparabilité

② Jusqu'où l'institution doit reconnaître la diversité des productions issues des SRP ?

- CNRS : recommandations du conseil scientifique :

- Recenser les acteurs et les productions et leurs limites ^{à la diffusion} (ex. CR de rés.)
- Identifier la diversité et le rôle
- Identifier les structures-ressources et ^{garantir leur crédibilité} (Sciences, être le rôle de l'institution? Être un préalable?)
- Savoirs produits doit être soumis aux mêmes critères d'évaluation : Participatif! ou non. ^{↳ pourquoi ne pas en imaginer d'autres?}
- Financer des projets de Sciences, Technique Société sur les SRP
- Mise en valeur de productions hors publications, rapports... (type de documents qui montrent l'effectivité de la démarche). + RECHERCHE-CRÉATION ^{↳ participative. VIDÉO, BD, THÉÂTRE, PERFORM., ...}
- Grille de valeur des productions pour financements futurs. ^{↳ can qui peut évaluer la valeur? au regard de quoi? (niveau d'impacts (social...))}
question de termes!
- Intégrer les produits externes (partenaires, Asso... citoyens participatifs...)
MAJUSCULE la diversité ^{expos BD, théâtre, ...}

② Jusqu'à l'institution doit-elle reconnaître la diversité des productions issues des SRP ?

Reconnaître ?

* Au-delà des articles publiés dans les revues scientifiques
Reconnaissance des co-écritures, des articles de vulgarisation,
des productions non-écrites !
sitoge / temps finance

il faut des productions pour que l'HEVES s'en
soit. visibilité. Serait une des briques
de la reconnaissance de S&S
dans les comités

* Outiller les scientifiques et les "citoyens"
pour la diffusion des résultats
des SRP → Audio-visuel, web, podcasts, ... Blog, B.D.
s'appuyer sur des tiers-lieux (avec financements dédiés)
être attentif au risque de saturation des chercheurs

* Assurer les conditions matérielles pour que les
parties prenantes participent à la production.
→ y compris rémunération,
droits d'auteur...

* Augmenter le nombre & diversifier
les types de production dans HAL
⇒ un lieu pour accueillir
ces productions

pour rendre
visible
mais pas pr l'index
de l'évaluation

OUVRIR
HAL

⚡ ne permet
pas d'accueillir
la diversité
(podcast, vidéo).
+ pquoi centraliser?
Trop normatif

* Prendre en compte les impacts
Coût Sociétaux
co une prod.
de l'a.r

⚠ au coût du reporting !

Accepter l'obsolescence. Tout n'est pas à tracer/archiver

③ Jusqu'à où l'institution doit accompagner et soutenir l'évolution des formes de financement des SRP?

+ axes de Univ.

→ Financer à taux égal les différents partenaires de recherche (y compris la société civile, associations...)



- les associations pourraient intégrer des entités universitaires
- Accepter que le partenaire ne contribue pas financièrement (société civile à l'effort par de co-financement)

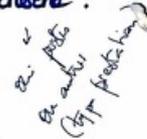
→ Laisser la possibilité de faire de la co-recherche pour tous les appels à projet.

⚠ Ne doit pas créer de nouveaux cadres normatifs trop forts / injonctions!
- critères des AAP pas adaptés
- crainte des labos
- pb légal de mixe en concurrence (spurs)!

ex. oblig. T.V. et dans AAP S.A.P.

→ Financer le travail d'amorçage et d'intermédiation des co-recherches (inscrit au budget initial de l'université? des collectivités territoriales?).

? = créer des postes d'intermédiaire dans la recherche?



⚠ aux obligés / contrôle hiérarchiques qui pourraient contrôler les intrants.

→ Financer le travail de long terme. assurer un financement récurrent

→ Créer de nouveaux formats de coopération par le financement
↳ accepter que cela sorte des cadres habituels

⚠ Quid des autres mom. structurés légalement ??

la structure d'intermédiation peut servir de représ. légal

3) Jusqu'où l'institution doit accompagner / soutenir l'évolution des formes de financement des SRP?

- ENCADREMENT DES CONVENTIONS DES MÉCÉNATS
SELECTION (conflits d'intérêt, limites de l'affichage...)
- FINANCEMENT DES SRP PAR LES FONDATIONS DES INSTITUTIONS
(contrôle des conflits d'intérêt & éthique des partenariats)
- LOBBY AUPRÈS DES FINANCEURS PUBLICS ? *et structure porteurs*
↳ pour favoriser projet de SRP *VON / ANR etc.*
↳ *Ministères Régions*
↳ *autres fonds, état de la recherche, ...*
- DEVELOPPER LES FINANCEMENTS INTERNES & PÉRENNES !!
↳ renforcer les compétences matière supports / animal / ...
↳ inciter le montage de ports projets (sponsoring...)
↳ *valoriser l'engagement (primes)*
- *Remettre en place*
Intégrer les ~~fonds~~ FONJEPF aux formes de financement.
↳ impliquer du partenaire dans le don (jusqu'à 3 ans!) *en les intégrant c'est un gâchis de financement*
↳ *besoin de lobbying pour les remettre en place.*
↳ *si on continue c'est, mais pas en fait de collaboration avec chercheurs.*
- Soutien de projets externes à l'académie?
↳ Pas envisageable à ce jour.

• Pérenniser les Nouveaux Commanditaires ?
dispositif Fof et Ateliers pour Associer Science

↳ favoriser le soutien de projets issus de la société civile (hors institution) → création d'espaces dédiés

... nouveau désaccord